

## 6 Société et Culture

## Ici et ailleurs

•Maternité  
Attendre au moins 12 mois entre deux grossesses

Pour de nombreuses trentenaires, un dilemme se pose sur l'écart idéal entre deux grossesses. Il est souvent préconisé aux femmes d'attendre 18 ou 24 mois... Mais avec l'âge, les risques généraux liés à la grossesse augmentent. Une étude parue, hier, dans le Journal de l'association médicale américaine (Jama) sur la base de 150.000 grossesses au Canada de 2004 à 2014 conclut qu'un intervalle de moins d'un an augmente nettement les risques, quel que soit l'âge, mais suggère qu'au-delà de douze mois, il n'y a pas de grande différence. "Les grossesses rapprochées posent des risques pour les femmes de tout âge", dit à l'AFP l'auteure principale Laura Schummers, aujourd'hui chercheuse postdoctorale à l'université de Colombie-Britannique. Mais "nous avons trouvé des niveaux de risques similaires entre 12 et 24 mois".

•Alcoolisme  
Un alcool de contrebande fait 84 morts

Le ministère de la Santé iranien a indiqué que 84 personnes sont décédées et presque 1.000 autres ont été empoisonnées après avoir consommé de l'alcool de contrebande ces six dernières semaines, a rapporté l'agence Isna. La consommation d'alcool de contrebande est largement répandue en Iran malgré les sanctions prévues depuis la Révolution islamique de 1979 - coups de fouet, amendes, voire la prison.

•Mode  
Deneuve vend aux enchères sa garde-robe Saint Laurent

L'actrice Catherine Deneuve, qui vient de fêter ses 75 ans, a décidé de vendre aux enchères ses vêtements griffés Yves Saint Laurent, le couturier dont elle était l'amie intime et l'une des muses. La vente aura lieu fin janvier à Paris, a annoncé hier à l'AFP la maison de vente Christie's. Manteaux, tailleurs, robes, accessoires... Près de 300 lots, souvent uniques, réalisés par le célèbre créateur mort en 2008, sont au catalogue de cette vente-événement pour le monde de la mode, qui aura lieu pendant la semaine de la haute couture à Paris.

Rassemblés par R.H.A

Front social/Suite au préavis de grève des agents de la Cnamgs  
Mise en place d'un cadre de négociation paritaire

Photo : D.R

Le DG de la Cnamgs, Renaud Allogho Akoue (c), s'adressant aux responsables syndicaux.



Photo : D.R

Une phase de la séance de travail.

M.A.M  
Libreville/Gabon

LE directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), Renaud Allogho Akoue, a poursuivi, mercredi dernier, ses

échanges avec les responsables du Syndicat national des agents de son institution (Syna-Cnamgs).

Ladite rencontre avait pour objectif, la mise en place d'un cadre de négociation paritaire chargé de favoriser, ainsi, les négociations relatives à la Conven-

tion collective soumise à la révision, ainsi que les propositions de reclassement. Au terme d'ailleurs de cette séance de travail, le président du Syndicat des agents de la Cnamgs, Gaël Mousounda, a levé le préavis de grève lancé depuis le 16 octobre

dernier. Et salué la "promptitude et la disponibilité" du directeur général, avant de laisser entendre que les agents sont "désormais" disponibles pour entreprendre les négociations dans un climat de confiance. C'est pourquoi, Gaël Mousounda a dit soumettre

à Renaud Allogho Akoue l'ensemble de leurs revendications pour examen.

Rappelons que cette séance de travail intervient après celle dite de "clarification" des revendications des agents du Syna-Cnamgs, il y a quelques semaines.

## Justice/Trois questions au nouveau Bâtonnier...

## ...Me Lubin Ntoutoume : "Nous allons tout mettre en œuvre pour que le barreau du Gabon soit respecté"

Propos recueillis par E.-NDONG ASSEKO  
Libreville/Gabon

**l'union.** Monsieur le bâtonnier, vous accédez à la tête du barreau du Gabon au moment où l'image de celui-ci est sérieusement écornée. Est-ce que cela ne peut pas déteindre sur la crédibilité de votre mandat ?

**Me Lubin Ntoutoume :** il est vrai que la crédibilité du barreau du Gabon a été sérieusement mise à mal ces dernières années. Mais je pense que c'est une obligation, tant pour le bâtonnier que pour les membres du Conseil, d'assainir le climat délétère que nous connaissons depuis plusieurs années. Il faut restaurer l'image de l'avocat et, par conséquent, celle du barreau ; rendre à l'avocat sa crédibilité, son indépendance et sa liberté. Nous allons tout mettre en œuvre pour que le barreau du Gabon soit respecté. C'est notre mission, et nous allons tout faire pour bien mener cette mission. L'image du barreau passe aussi par cet impératif qui veut que nos affaires ne soient pas mises sur la table des juges. Nous devons gérer essentiellement nos affaires intra-muros. Déjà, nous envisageons une relecture et un toilettage de notre Loi du 7 janvier 2015. Il s'agit-là d'un urgent chantier. Sur les plans interne et national, il y a beaucoup de choses que nous avons à cœur d'accomplir.

**Il y a tout de même comme un malaise au sein de votre corporation...**

C'est pour cela que je voudrais ajouter que certains confrères ont, à tort, pensé que le barreau était divisé. Je ne partage pas cet avis. Les avocats, dans l'exercice de leur profession, ne sont pas toujours d'accord, et c'est de bonne guerre. Mais un climat malsain a été entreteint depuis des années au sein de la corporation. On a même voulu me faire porter le chapeau, d'autant que avant le 31 mars 2018, je n'ai jamais dirigé le barreau et



Photo : D.R/ L'Union

Me Lubin Ntoutoume : "La porte du Bâtonnier est ouverte à tout le monde".

n'avais donc pas de bilan à défendre. Tous les confrères peuvent compter sur moi. S'il y avait des craintes pour certains de me voir arriver à la tête du barreau, qu'ils soient rassurés. De fait, j'ai la mission et le devoir d'œuvrer pour les intérêts de l'Ordre. La porte du bâtonnier est ouverte à tout le monde. Si les dossiers sont confiés au Conseil, nous allons les examiner, tout en sachant que ce sont des dossiers des confrères. De même aussi, nous allons travailler la main dans la main avec les chefs des juridictions de tous les ordres (judiciaire, administratif et financier) pour qu'ensemble, nous puissions trouver les solutions aux maux qui minent la justice gabonaise. Et nous espérons que la voix du barreau sera entendue.

**Y a-t-il des actions en vue à l'international ?**

A l'international, les choses paraissent un peu plus simples. Il s'agit d'assurer la représentation du barreau à l'extérieur. Nous avons déjà tout près là le 33e congrès du CIB, le Congrès international des barreaux (en fait ce sont

des barreaux de tradition juridique commune) qui, cette fois, se tient à Lausanne en Suisse du 5 au 8 décembre prochain. C'est un rendez-vous important annuel de tous les barreaux du monde francophone. Nous voulons aussi mettre un accent très particulier sur la formation des avocats. Et dans le cadre de cette formation organisée au bénéfice des avocats, nous allons nous appuyer sur le CIFAF (Centre international de formation des avocats francophones). Ce Centre de formation organise dans l'espace francophone des séances de formation à l'intention des jeunes avocats des pays concernés, à travers des conférences, colloques et séminaires. Nous allons nous atteler à y envoyer, autant que faire se peut, des avocats pour recevoir des formations. Car le CIFAF est une institution qui reçoit des cotisations du barreau gabonais, et nous devons en profiter. Il y a aussi la Conférence des bâtonniers de l'espace Ohada qui comprend en son sein 17 pays. Nous serons désormais présents à leurs travaux pour échanger sur des thématiques importantes comme la défense des avocats, des partenariats que nous devons créer avec l'Ohada qui offre d'excellentes opportunités. Bref, nous allons œuvrer pour le rayonnement de notre barreau à l'international. Tout cela passe par la mise en œuvre d'un ensemble de résolutions que nous allons initier. Nous avons à cœur que les membres du Conseil de l'ordre des avocats assistent aux rentrées solennelles des autres barreaux. Nous avons raté celle du Togo début octobre, mais nous avons celle de Paris à la fin novembre de cette année. Il y a aussi la conférence internationale des barreaux début décembre et la rentrée du barreau du Sénégal le 14 janvier 2019. Nous ferons tout pour que nos confrères puissent assister à ces rendez-vous importants, et surtout l'Union des jeunes avocats du Gabon (UJAG). Ce sera une façon de promouvoir ce rayonnement à l'international.

De fait, nous avons des chantiers importants qui comportent de nombreuses réformes visant à donner à notre barreau une meilleure visibilité et davantage de respectabilité.